

# D'accord sur le fond, inquiets sur la forme

**Analyse** ➤ Plutôt en phase avec la philosophie de la réforme, qu'ils jugent bonne, les professionnels de la formation continue regrettent néanmoins une mise en route compliquée

JEAN BERTHELOT DE LA GLÉTAIS

Si il est un secteur où la loi « Avenir professionnel » a eu des conséquences majeures, c'est bien sûr celui des professionnels de la formation continue, ceux pour qui elle constitue le cœur de métier. C'est le cas des Greta, ces groupements d'établissements publics locaux d'enseignement, qui fédèrent leurs ressources humaines et matérielles pour organiser des actions de formation continue pour adultes. Ces Greta voient désormais les cursus des centres de formations d'apprentis (CFA) de l'Éducation nationale être associés aux leurs. « Nous changeons de forme, nous nous mettons en phase avec le territoire. Pour autant, notre réseau reste le même, voire s'enrichit », résume Clara Della Longa, directrice du futur Greta-CFA Aquitaine. « Nous absorbons les trois Greta et les neuf CFA déjà présents en Aquitaine. Cela induit des équipes encore plus déployées au plus près des territoires, des ajustements dans les modes de collaboration et une plus grande agilité face aux publics. »

## Transparence

Annie Conte, adjointe à la Délégation à la formation professionnelle initiale et continue de l'académie de Bordeaux, note : « C'est une application concrète et pratique de ce que la loi a changé. Cela va vite, c'est une intensification. Mais cela apporte aussi plus de transparence pour les publics, et nous nous efforçons d'en tirer le meilleur pour les gens que nous formons, parce que c'est tout le principe du service public. » Clara Della Longa poursuit : « Notre rôle, c'est d'être au plus près des besoins de l'apprenant, de réaliser du sur-mesure et de détecter les signes de décrochage. Aujourd'hui, quelqu'un qui entre au lycée en tant que scolaire peut continuer son cursus en tant qu'apprenti et inversement, peut-être même poursuivre après un BTS. Il n'y a plus forcément une linéarité, tout est possible. »



Clara Della Longa, directrice du futur Greta-CFA Aquitaine  
PHOTO DR

« Les formateurs ont parfois le sentiment de perdre le lien avec la personne »

Du côté des organismes de formation, la réforme semble, jusqu'à ce jour, manquer de clarté et de simplicité. C'est l'avis de Muriel Pécassou, directrice générale de l'Institut supérieur de formation permanente (Insup), présidente de l'Union régionale des organismes de formation Nouvelle-Aquitaine (Urofa) et déléguée régionale du Syndicat national des organismes de formation (Synofdes). « Sur le fond, nous sommes en accord avec la réforme. Mais dans sa mise en œuvre, c'est excessivement compliqué. Il y a une superposition des dispositifs et un énorme manque de lisibilité. On ne sait plus qui fait quoi », déplore-t-elle. Sur le principe de la réforme, l'avis est partagé par Émilie Cravea, dirigeante associée chez Modula Formation : « Elle va dans le sens que nous nous étions donné. C'est une réforme qui va recentrer, qui a une volonté d'autonomisation du salarié et, évidemment, des deman-



Émilie Cravea, directrice associée chez Modula Formation  
PHOTO DR



Muriel Pécassou, D. G. de l'Institut supérieur de la formation permanente  
PHOTO DR

deurs d'emploi. Ce n'est pas un bouleversement total, et on s'en réjouit, car on partage la même philosophie. On va pouvoir contribuer à cet effort nécessaire, vital, sociétal, de former des personnes qui sont très éloignées de l'emploi parce qu'en inadéquation avec les besoins, notamment à cause de la digitalisation des entreprises. Pour ces personnes qui cherchent à atteindre l'emploi, cette formation est une clé. »

## Tracasseries administratives

Pour autant, sur la forme, leurs craintes se rejoignent. « Notre inquiétude porte sur la mise en œuvre effective. Pour l'instant, on a des bugs partout. En tant qu'organisme de formation, on nous demande de mettre en ligne nos offres éligibles au CPF. Mais les problèmes techniques font que beaucoup de centres de formation sont bloqués, comme

nous », regrette Émilie Cravea. « Il y a une lassitude des formateurs au niveau des exigences administratives, corrobore Muriel Pécassou. On doit renseigner toutes les données sur une multitude de plates-formes et constamment se justifier... Les formateurs ont parfois le sentiment de perdre le lien avec la personne qu'ils ont en face. Ils doivent rendre des comptes à leur ordinateur. Ce n'est pas leur métier. » Émilie Cravea ajoute : « L'autre point négatif, c'est que les plans de formation dans les entreprises se sont beaucoup réduits en dehors du CPF. Il y a une chute libre des formations financées. Avec les changements d'interlocuteurs, certaines entreprises ne savent plus vers qui se diriger. » Autant de points à améliorer ou à clarifier, dans les mois à venir, au risque d'user les professionnels de la formation ou de perdre des publics potentiellement intéressés, mais rebutés par la complexité du sujet.